

Nouveau à Tours : le service URBAIN

URBAIN est un service de livraison des achats effectués en centre-ville chez des commerçants ou des artisans **partenaires** d'Urbain : le client des commerces du centre-ville de Tours fait ses courses **dans un ou plusieurs magasins**, les laisse sur place et se les fait livrer chez lui ou à son travail.

URBAIN est un service de proximité

A pied, à vélo ou en transport en commun, le client accède aisément aux commerces et marchés du centre-ville de Tours sans souci des embouteillages, des difficultés et du coût de stationnement.

- URBAIN facilite et renforce la vie de votre commerce. C'est d'autant plus vrai en cette période de travaux du tramway
- URBAIN élargit votre offre de services en vous permettant de proposer à vos clients d'être livrés chez eux ou à leur travail.

URBAIN repose sur un réseau de partenaires

Pour assurer un service de qualité, URBAIN doit pouvoir compter sur les commerçants et artisans pour **accueillir le client, lui garder ses colis et prévenir URBAIN.**



- Plus il y aura de partenaires, et dans des secteurs d'activité différents (alimentation, services, mode, loisirs, maison) plus le client aura du choix et plus il sera incité à faire ses achats dans le centre-ville.
- Une fois partenaire votre commerce est répertorié sur le site d'URBAIN et facilement repérable par les visiteurs. (Faites un tour !)

URBAIN est un service respectueux de l'environnement

Le service citoyen de livraison des courses, proposé par Urbain, incite les consommateurs à préférer les transports en commun ou bien les déplacements à pied ou à vélo à la voiture.

Urbain collecte et livre les courses de ses clients au moyen d'un véhicule non polluant qui n'émet ni CO2, ni fumée, ni bruit : le vélo triporteur à assistance électrique.

En devenant partenaire d'URBAIN, vous agissez en commerçant ou artisan éco-responsable.

Pour devenir partenaire, c'est gratuit.

Il vous suffit de contacter Urbain au 06 08 15 48 87 ou de renseigner le formulaire sur

www.urbain-livraison.com (cliquez dans le menu sur « contact » puis « contact partenaire »).

Urbain

Restez léger, Urbain vous livre

Vos achats dans les magasins
partenaires du centre-ville de
Tours, livrés **le jour même**
à domicile ou au travail !



MALIN !

Ne portez plus vos achats.
Gagnez en temps
et en légèreté.



ÉCOLOGIQUE !

Venez à pied, en bus,
en tram ou à vélo.
Vous êtes livré avec un triporteur
à assistance électrique.



FACILE !

Inscrivez-vous.
Faites vos achats
sans contrainte.
URBAIN vous livre.



06 08 15 48 87



www.urbain-livraison.com

Comment s'inscrire ?

Par téléphone :
 **06 08 15 48 87**

Par internet :
 **www.urbain-livraison.com**

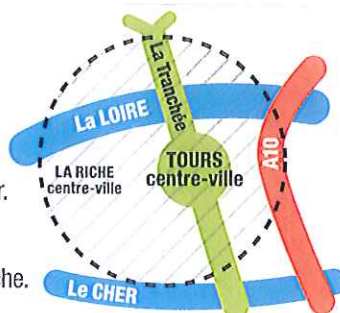
Pourquoi s'inscrire ?

À l'inscription, vous recevez un numéro de client URBAIN qui permettra :

- d'identifier vos achats.
- de connaître votre adresse de livraison.
- de vous informer.
- d'assurer la sécurité et la confidentialité du service.

Zone de livraison

- au Nord, jusqu'en haut de la Tranchée.
- au Sud jusqu'au Cher.
- à l'Est jusqu'à l'A10.
- à l'Ouest jusqu'au centre-ville de La Riche.



Mode d'emploi

1

INSCRIPTION

Le client doit, au préalable, être inscrit au service URBAIN.

2

ACHATS

Chez chaque commerçant-partenaire, repérable grâce à l'autocollant sur la vitrine, le client réalise son achat, paye et signale qu'il est client URBAIN.



Le commerçant partenaire :

- note sur le ticket de caisse le numéro de client URBAIN et l'heure de livraison souhaitée (entre 16h00 et 18h00 ou 18h00 et 20h00).
- donne au client un duplicata du ticket de caisse.
- place la marchandise en attente avec le ticket de caisse annoté.
- prévient URBAIN.

3

LIVRAISON

URBAIN collecte les colis et livre le client chez lui. À la livraison, le client contrôle la marchandise, signe le bon de livraison et règle la prestation (si règlement à la livraison).

Tarifs

Trois formules sont possibles :

Formule n°1 : règlement à la livraison

Règlement à la livraison : **10 € TTC**, par chèque ou en espèce.
Formule souple, vous pouvez utiliser le service quand bon vous semble. Il vous suffit d'être inscrit.

Formule n°2 : carte 4 livraisons

Carte 4 livraisons : **32 € TTC**, règlement par chèque ou en espèce.
Cette carte est valable un an. Vous pouvez l'acheter au livreur URBAIN ou la commander sur le site internet. Elle doit être présentée au moment de la livraison. Elle est valable pour quatre livraisons qui ne vous coûtent donc que 8 € TTC chacune.

Formule n°3 : forfait mensuel

Forfait : **30 € TTC** par mois avec un engagement d'un an et un règlement par prélèvement bancaire. En prenant cette formule, vous êtes libre d'utiliser le service de livraison URBAIN autant de fois que vous le souhaitez pendant un an.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU SERVICE URBAIN :

Le service : URBAIN est un service de livraison de courses permettant à un particulier d'effectuer des achats chez plusieurs commerçants de centre ville et de se les faire livrer à son domicile par des moyens non polluants (pour les destinations de centre ville). URBAIN est un service d'Analogs. **Colis acceptés :** Les colis remis ne doivent pas dépasser un poids de 7 kg l'unité. La somme des trois cotés (L + l + h) doit être inférieure à 140 cm. Toutes les natures de marchandise sont acceptées excepté les valeurs (billets, bijoux, objets d'art), les surgelés, les animaux vivants et les produits dangereux. Il n'y a pas de limite au nombre de colis remis pour une livraison. Toutefois la somme des poids des colis ne doit pas excéder 21 kg. **Délais de livraison :** Les colis dont la demande de collecte est passée avant 14h00 sont livrés l'après-midi entre 16h00 et 18h00 ou le soir de 18h00 à 20h00. Si une demande est faite après 14h00, le colis sera livré le lendemain après-midi ou soir. **Paiement :** Le règlement s'effectue comptant à la livraison des colis au tarif en vigueur. Le client peut également acheter un forfait mensuel lui garantissant autant de livraisons qu'il le souhaite pendant le mois considéré. **Assurance :** Pour le service URBAIN, analogis a contracté une assurance auprès d'une compagnie d'assurance afin de garantir le client contre tout dommage résultant de l'exécution du service objet des présentes conditions générales. Dans le cadre de ce contrat, URBAIN assure les colis à hauteur de 500 € euros depuis sa prise en charge jusqu'à sa complète livraison au destinataire, matérialisée par la signature du bon de livraison. URBAIN n'est cependant pas responsable des dommages, avaries ou pertes survenues aux marchandises du fait de leur vice propre. **Engagement du client :** Le client doit fournir une adresse exacte et signaler les particularités d'accès (digicode, interphone...). Il s'engage à être présent à l'adresse de livraison pendant le créneau de livraison choisi. En cas d'absence du client à la livraison, la marchandise est systématiquement stockée et re-livrée après avoir convenu d'une heure de livraison et moyennant une facturation supplémentaire. En cas d'impossibilité du client à régler le montant du transport à la livraison, la marchandise est systématiquement stockée et re-livrée après avoir convenu d'une heure de livraison et moyennant une facturation supplémentaire. Toute réclamation, quelque soit sa nature, devra être confirmée dans les trois jours qui suivent la livraison par lettre recommandée au siège social d'URBAIN. **Force majeure :** URBAIN est déchargé de sa responsabilité en cas de défaut de service causé par un cas de force majeure et ce conformément aux textes, actuellement applicables en France, définissant ces critères. **Attribution de juridiction :** Tous les litiges pouvant naître de l'exécution des livraisons seront soumis au tribunal de commerce de Tours.